



N° 2023-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	11
Exprimés	11

Séance du 14 Avril 2023

Pour	4
Contre	0
Abstentions	7

**PROJET EOLIEN « SAS CENTRALE EOLIENNE DES ONZE SEPTIERS »**

Le quatorze avril deux-mille vingt-trois à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Cyril LUCAS, Maire.

Présents : 11 Cyril LUCAS, Sylvain GAUTHIER, Laurent MENARD, Francis ESNAULT, Sophie BOMPARD, Marion GUERRIER, Hugo DOMINGUES-RAMOS, Benjamin VEDIE, David FURET, Catherine GOINEAU, Jean-Michel NIVET

Secrétaire de Séance : Sylvain GAUTHIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un projet d'installation et d'exploitation d'un parc éolien est en cours sur la commune de SAUMERAY.

Le projet, porté par la SAS CENTRALE EOLIENNE DES ONZE SEPTIERS, est constitué de 4 aérogénérateurs d'une hauteur totale de 150 m et d'une puissance unitaire d'entre 4,8 MW et de 2 postes de livraisons.

La commune de Charonville étant une commune limitrophe, son conseil municipal doit émettre un avis sur celui-ci.

L'enquête publique a eu lieu du 03 Mai 2023 au 05 Juin 2023 inclus à la mairie de SAUMERAY, siège de l'enquête. Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Emette un avis favorable au projet éolien sur la commune de SAUMERAY.

7 Abstentions (Sylvain GAUTHIER, Laurent MENARD, Hugo DOMINGUES-RAMOS, Benjamin VEDIE, David FURET, Catherine GOINEAU, Jean-Michel NIVET).

4 Pour (Cyril LUCAS, Marion GUERRIER, Sophie BOMPARD, Francis ESNAULT)

**REFUSE** le projet Eolien de SAS CENTRALE EOLIENNE DES ONZE SEPTIERS

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 20/04/2023  
Et publication ou notification  
Du 25/04/2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Extrait certifié conforme.

Le Maire, Cyril LUCAS

RF  
CHARTRES  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 25/04/2023  
028-212800817-20230425-DE\_2023\_12-BF